



Comité des Vosges de Tennis de Table

-Pôle Gestion de l'activité -

-Vice-Président-

Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Interclubs Vétérans Jeudi 09 mai 2024

À Moyenmoutier.

Salle Omnisports 37 rue des enclos 88420 Moyenmoutier.

Règlement :

Équipes de 2 joueurs issus du même club.

Équipes d'ententes possibles, si le club inscrit un nombre impair de joueurs.

Pointage à 10h00 et début des parties à 10h30.

Les balles sont fournies par les joueurs.

Les points sont ceux au 01/01/2024.

Le coefficient de l'épreuve est 0.50.

Formule de la compétition.

En fonction du nombre de paires participants, constitution d'une ou plusieurs divisions.

Tableaux divisions constitués en fonction du total des points classement licence des joueurs des paires présentes.

Tableau au maximum de 16 équipes : 4 rencontres maximum dans chaque division : D1-D2-D3...

Déroulement des parties.

A-X / B-Y / Double / A-Y / B-X.

Droit d'inscription : 12€ par équipe.

Inscriptions avant le lundi 06 mai 2024 à transmettre à contact@cdtt88.fr

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges. **IBAN** : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC** : CMCIFR2A.

Le juge Arbitre sera : Éric Mathis.

Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.